

25 jan 2024 -11:28

La Régie des Bâtiments investit dans l'infrastructure pour la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

Au cours des derniers mois, la Régie des Bâtiments a réalisé des travaux dans différents bâtiments qu'elle gère à Bruxelles et où des activités ont lieu pour la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, qui a débuté le 1er janvier 2024. Il s'agit de bâtiments emblématiques d'une importante valeur historique et patrimoniale, plus précisément le Palais d'Egmont, le Résidence Palace, le 16 rue de la Loi et la résidence du Premier ministre.

Mathieu Michel, secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments : « *Cela fait maintenant plusieurs mois que des travaux ont officiellement débuté en vue de la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Je me réjouis de l'avancée et la finalisation de ceux-ci. Le Résidence Palace, le Palais d'Egmont, le 16 Rue de la Loi ou encore la Résidence officielle du premier sont des lieux emblématiques que l'on ne présente plus et qui symbolisent des joyaux architecturaux de notre patrimoine bruxellois. Je suis admiratif du travail incroyable réalisé, entre autres, par nos équipes de la Régie des Bâtiments et de l'IPC pour permettre à notre patrimoine de perdurer à travers le temps. La Belgique est, depuis le 01 janvier 2024, la vitrine de l'Europe puisqu'elle accueille, sur son territoire, la Présidence du Conseil de l'Union européenne. À cet égard, il fallait que nous soyons efficaces, opérationnels et à la hauteur de cette nouvelle fonction. C'est la raison pour laquelle nous avons tout mis en œuvre pour rendre nos bâtiments à la hauteur de notre Belgique. Ils permettront d'accueillir correctement nos dirigeants européens afin de faire vivre la démocratie.* »



Palais d'Egmont

De nombreux travaux de rénovation et de rafraîchissement ont eu lieu au cours des derniers mois dans le Palais d'Egmont situé au Petit Sablon à Bruxelles, où les services du SPF Affaires étrangères sont hébergés. Ce complexe immobilier est classé depuis 2022 et les salles magnifiquement décorées sont entre autres utilisées pour l'accueil des hôtes étrangers de marque.

- La toiture de l'aile de la « salle d'Arenberg » a été rénovée entre mars 2022 et juin 2023. Il s'agissait de la deuxième phase de rénovation des toitures du Palais d'Egmont.

Les revêtements de toit, les gouttières et la menuiserie extérieure des combles ont été rénovés. Les structures en bois de la charpente ont également été consolidées et remplacées si nécessaire. Toutes les structures en bois des combles ont bénéficié d'un traitement insecticide préventif. Le coût de cette deuxième phase s'élevait à 943 000 EUR (T.V.A. comprise).

La première phase de rénovation des toitures a déjà été achevée en mai 2021 (toiture de l'aile protocolaire). Pour la troisième et dernière phase, qui concerne les ailes « Sud, Est et Ouest », le marché public sera publié en 2024.

- En avril 2023, la rénovation et la restauration de la menuiserie extérieure du Palais d'Egmont ont débuté.

Un compromis a été recherché entre l'amélioration énergétique du complexe, d'une part, et son aspect protégé, d'autre part. Ainsi, pour les espaces de réunion et d'événements, une nouvelle menuiserie extérieure avec double vitrage est prévue pour accroître le confort thermique. Pour les couloirs, la menuiserie extérieure est restaurée et l'aspect d'origine, y compris le simple vitrage, est conservé.

La première phase de ce projet s'est déroulée jusqu'en octobre 2023. Elle concernait les menuiseries extérieures des ailes Sud, Est et Ouest (les côtés visibles donnant sur la cour d'honneur et la cour du sanglier) et toutes les menuiseries extérieures de l'aile de la salle d'Arenberg, ainsi que du rez-de-chaussée de l'aile protocolaire (côté cour d'honneur).

La deuxième phase débutera après la Présidence belge.

Le coût des travaux de la menuiserie extérieure s'élève à 1,7 million d'euros (T.V.A. comprise).

- Entre février et décembre 2023, la Salle des tapisseries située au premier étage de l'aile de jonction a également été restaurée. Toutes les structures en bois ont été examinées pour vérifier leur stabilité ainsi que toute attaque éventuelle par la mûre / des insectes, et ont été remplacées si nécessaire. Toutes les structures en bois ont également subi un traitement préventif contre les insectes. Un nouveau revêtement mural, réalisé sur mesure suivant le modèle d'origine, a également été installé.

Le coût de la rénovation de la Salle des tapisseries s'élevait à 516 000 EUR (T.V.A. comprise).

- En outre, d'autres travaux ont encore eu lieu, tel que la restauration de la peinture du plafond du « Salon Louis XIV » (dans les ailes Sud, Est et Ouest), le remplacement de l'éclairage actuel autour de la cour d'honneur par un éclairage LED économe en énergie et le renouvellement du parquet de la salle classée « Passage Hornes ». La chaufferie du Palais d'Egmont a également été rénovée et adaptée aux

normes de sécurité incendie actuelles. Enfin, de nombreux petits travaux de rafraîchissement, de réparation et de peinture ont également eu lieu dans le Palais d'Egmont.

[Plus d'infos sur le site web de la Régie des Bâtiments](#)



Résidence Palace (Centre international de Presse)

En octobre 2023, la Régie des Bâtiments a entamé la rénovation et la restauration du rez-de-chaussée du bloc C du Résidence Palace, situé dans le quartier européen à Bruxelles. Cette partie du bâtiment est utilisée par le Centre de Presse International (IPC).

Le Résidence Palace a une grande valeur historique et est un bel exemple de style Art déco. Depuis 2017, le Conseil de l'Union européenne et le Conseil européen siègent dans le bloc A totalement rénové et agrandi, appelé « [Bâtiment Europa](#) ».

Les travaux suivants ont été réalisés au rez-de-chaussée du bloc C :

- Dans le patio, le sol en mosaïque a été restauré, ainsi que la menuiserie intérieure en chêne.
- Dans la salle Passage et les salons adjacents au restaurant, les boiseries et les revêtements muraux

ont été restaurés.

- L'accueil de l'IPC a été transformé en salon d'honneur. L'accueil se trouve dorénavant au premier étage du bloc C.
- La salle Club adjacente au restaurant a également été entièrement rénovée dans l'esprit Art déco propre au Résidence Palace pour y accueillir un espace VIP.
- Dans les halls d'entrée Jordaens et Rubens, les murs ont été décapés afin de retrouver la similitude d'origine et le sol a retrouvé sa finition en mosaïque. Les plafonds ont également été rénovés.
- Dans différents espaces, l'acoustique a été améliorée et l'éclairage renouvelé.

Les travaux ont coûté 1,2 million d'euros (hors T.V.A.) et ont été achevés en janvier 2024.

[Plus d'infos sur le site web de la Régie des Bâtiments](#)



16 rue de la Loi

Différents travaux ont également été réalisés dans le complexe du 16 rue de la Loi. Ce bâtiment, qui date de la fin du 18e siècle et qui est situé à côté du parlement fédéral, héberge le bureau du Premier ministre, ainsi que sa cellule stratégique et le SPF Chancellerie du Premier ministre.

Le hall d'entrée du 16 rue de la Loi a été entièrement rénové, retrouvant ainsi son éclat d'antan. L'impressionnant escalier d'honneur en style Louis XVI, agrémenté de panneaux en fer forgé avec des motifs de couronne de laurier, a également été entièrement doré. Ces travaux ont été réalisés entre fin juin 2023 et fin septembre 2023 et ont coûté quelque 221 000 EUR (T.V.A. comprise).

Les façades néoclassiques du complexe du côté de la rue Ducale et de la rue Beyaert ont été peintes entre fin août et début septembre 2023 et la pierre bleue a également été nettoyée. Tous les joints de la corniche en pierre bleue ont à nouveau été refaits, représentant environ 200 mètres au total. Cela permet d'éviter les infiltrations. La couche de finition de la façade extérieure au niveau de l'étage supérieur, qui était en mauvais état, a été décapée et à nouveau traitée et enduite. La structure en grès de la fenêtre ronde (« œil de bœuf ») a également été renforcée pour la stabilité.

Les façades côté rue de la Loi 14-16 seront peintes au 2ème trimestre 2024.

Le coût total des travaux de façade, qui représentent une surface de 3 300 m², s'élève à quelque 346 000 EUR (T.V.A. comprise).

[Plus d'infos sur le site web de la Régie des Bâtiments](#)



Résidence du Premier ministre (rue Lambermont 1)

Des travaux ont également été réalisés dans la résidence du Premier ministre située à proximité (rue Lambermont 1). Ce bâtiment a été érigé à la fin du 18e siècle en style néoclassique et est principalement utilisé pour les négociations politiques et l'accueil d'invités de marque.

Entre mi-septembre et mi-décembre 2023, les espaces richement décorés au rez-de-chaussée, ainsi que la cage d'escalier et le couloir du premier étage, ont été entièrement rafraîchis et dorés. Ces travaux ont coûté 280 000 EUR.

Entre fin septembre et début novembre 2023, les façades et la menuiserie ont également été peintes, pour un coût de 164 000 EUR (T.V.A. comprise). Il s'agit d'une surface totale de 1 620 m².

Enfin, entre mi-septembre et fin décembre 2023, la cuisine du sous-sol a été entièrement rénovée. La cuisine existante a été entièrement décapée jusqu'à la brique et réaménagée. Les murs et les sols ont été isolés et à nouveau enduits et carrelés. Outre le renouvellement complet du mobilier et de l'équipement de la cuisine, une nouvelle installation HVAC a été prévue, adaptée aux exigences d'une cuisine de collectivité. Les installations nécessaires de protection contre les incendies ont également été prévues. L'ensemble du réseau électrique de la cuisine a été renouvelé et la totalité du bâtiment est désormais pourvue d'un nouveau boîtier et d'un nouveau tableau électrique. Les sanitaires du rez-de-chaussée ont été rénovés. L'ensemble de ces travaux a coûté 552 000 EUR (T.V.A. comprise).

[Plus d'infos sur le site web de la Régie des Bâtiments](#)

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght (FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)479 63 14 16
press@buildingsagency.be